

Tortue des bois

Glyptemys insculpta

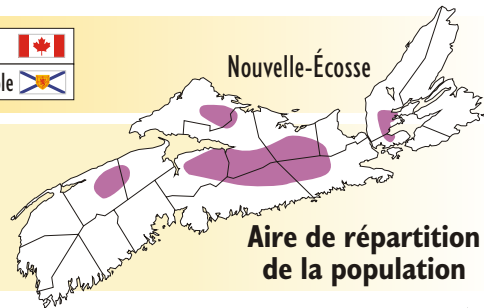
STATUT

Menacée 

Vulnérable 

37

Nouvelle-Écosse



**Aire de répartition
de la population**

Trouvée dans toute la Nouvelle-Écosse, surtout dans les comtés de Guysborough et d'Annapolis.

Habitat

La tortue des bois vit dans des forêts et des plaines inondables où se trouvent des rivières au courant modéré et d'eau limpide, des aulnes et des peuplements mixtes de feuillus et de conifères. La femelle pond ses œufs dans des barres sableuses le long des rivières et d'autres endroits graveleux (entrées de cour, bordure des routes, bancs d'emprunt) en juin.



© MARK PULSIFER

Description de l'espèce

Elle a une carapace sculptée et bosselée, dont la couleur varie du gris foncé au brun. On peut voir des marques orange sur sa carapace quand elle est mouillée. Sa gorge, sa queue et ses pattes sont orange rouge. Les nouveau-nés, qui ont la taille d'une pièce de deux dollars, sont brun pâle. Les adultes mesurent de 16 à 21 cm de long.



Carapace (dos) :
gris foncé; marques orange
(quand elle est mouillée)



Plastron (ventre) :
jaunâtre; orné de
petites taches noires



© REID TINGLEY



© REID TINGLEY

On l'observe se prélassant au soleil près des cours d'eau au printemps et le long des routes en juin et juillet (quand la femelle pond ses œufs) puis en août et septembre (quand elle se rend dans son aire d'hivernage). On peut aussi la voir nager dans des cours d'eau ou marcher dans les bois environnants, du printemps à l'automne.

Faits intéressants

- Durant les 25 premières années, on peut déterminer son âge grâce aux anneaux de croissance sur son plastron.
- Elle se nourrit de limaces, d'insectes, de plantes vertes, de graminées, de champignons et de baies.
- Elle est le membre le plus terrestre de la famille des tortues d'eau douce.



© MARK PULSIFER



© REID TINGLEY

Espèces similaires

Tortue peinte :

Plus petite (de 10 à 15 cm de long); carapace peu bombée; marques rouge orange sur la face et la carapace; plastron complètement jaune orange; contour des écailles blanc.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Tortue mouchetée :

Taille similaire (de 20 à 25 cm de long); carapace lisse et fortement bombée; menton et gorge jaune vif; face souriante; carapace mouchetée de jaune



© JEFFE MCNEIL
© MARK PULSIFER

Chélydre serpentine :

Beaucoup plus grosse (jusqu'à 60 cm de long); carapace sculptée et bosselée comportant des écailles en dents de scie à l'arrière; queue d'apparence épineuse; grosse tête et bec prononcé; de couleur gris brun.



© BRENNAN CAVERHILL

Menaces à la survie de l'espèce

- La mortalité sur les routes et la capture pour le commerce des animaux de compagnie.
- L'aménagement croissant des rivages, la modification des cours d'eau, l'expansion des fermes et d'autres pratiques de l'industrie.
- Les activités récréatives dans les rivières et les zones riveraines.



© REID TINGLEY

Ce que vous pouvez faire

Ne dérangez pas les tortues et laissez-les à l'endroit où vous les trouvez. Ne gardez pas les tortues sauvages comme animal de compagnie. Maintenez des zones tampon naturelles le long des cours d'eau. Conduisez prudemment, au cas où une tortue se trouverait sur la route. Consultez le plan d'intendance (voir le site Web ci-dessous) pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de l'habitat de la tortue des bois.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091, elderkmf@gov.ns.ca

Renseignements : www.registrelap.gc.ca

Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Plan d'intendance : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/species_recovery.htm (en anglais seulement)